

BULLETIN

DU

Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Paraissant deux fois par mois

COMPTE DE CHÈQUE-POSTAUX

N° 6.015 — NANTES

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine

de 9 heures à Midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

Téléphone 1.95

LE PROCHAIN « BULLETIN »
PARAITRA LE 21 AVRIL.

Assemblée Générale

L'assemblée générale annuelle du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure aura lieu le MERCREDI 11 AVRIL, à 2 heures, au siège social, 5, quai Cassard.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons avec tristesse la mort accidentelle de notre agent de Plessé, M. Guy Chateau, dont la sépulture a eu lieu lundi 2 avril.

Au nom de la Chambre syndicale nous adressons à sa famille et tout particulièrement à sa veuve, Mme Guy Chateau, l'expression de tous nos regrets les plus sincères et de notre profonde sympathie pour le malheur qui vient de la frapper si cruellement.

LA SITUATION

LES ENGRAIS

Depuis notre dernier bulletin du 17 mars, les cours de la livre anglaise ont eu des soubressauts brusques avec tendance à la baisse. Les écarts de ces cours ont été tels qu'ils ont eu pour résultat de jeter une grave perturbation sur les marchés de nombreux produits faisant l'objet d'importations considérables parmi lesquels nous trouvons les engrais azotés, nitrate de soude et sulfate d'ammoniaque et par ailleurs le froment.

En sorte que le résultat de ces écarts a été de faire le calme dans les transactions commerciales internationales, le commerce raisonnable et prudent ne se souciant pas de se risquer à payer de grosses différences pour des motifs d'ordre purement spéculatif et financier.

La demande de la culture a été satisfaisante pour cette période de l'année qui, dans notre région, est peu importante pour l'emploi des phosphates et superphosphates, elle ne commence à s'intensifier que dans la première quinzaine de mai pour battre son plein pendant tout le mois de juin. La plantation des choux et racines commence, en effet, à cette époque et s'étend jusqu'au 15 ou 20 juillet. C'est ce que l'on appelle la campagne du vert, si intéressante pour notre élevage.

Nous avons déjà avisé nos adhérents que notre marché d'engrais nous permettait d'enregistrer les commandes jusqu'au 30 avril aux prix publiés dans notre bulletin du 6 janvier, exception faite des en-

grais suivants pour lesquels nous cotons jusqu'à nouvel avis et sans engagement, pour expéditions par wagon complet :

Nitrate de soude..... 113 »
Sulfate d'ammoniaque..... 125 »

Le nitrate de chaux est introuvable.

SULFATE DE CUIVRE ET SOUFRE

Nous pouvons prendre encore, pendant quelques jours, des ordres en sulfate de cuivre à 193 fr. les 100 kilos et en soufre à 68 fr.; Bouillie Azur 165 fr.

COURROIES ET AMBLES

Nous pouvons livrer dans nos bureaux des courroies d'attelage pour bœufs, en peau de buffle, d'une très grande solidité et à des prix très intéressants.

De même nous pouvons livrer des ambles pour jougs à bœufs très solides aux prix de 27 fr. et de 28 fr. 50 suivant grandeur.

Nous attendons de nouveaux modèles à des prix plus réduits, mais d'une fabrication moins forte.

TOURTEAUX

Nous sommes suffisamment approvisionnés en tourteaux pour satisfaire aux demandes, tant en Arachides Rufisque qu'en Arachides décoriquées. Pour cette dernière sorte, nous pourrions, pour quantités de mille kilos et au-dessus, faire des prix spéciaux. Nous consulter.

Nous donnons en 3^e page les prix que nous pratiquons pour demandes habituelles.

LA SEMAINE DU BLÉ

Organisée d'une façon remarquable par un Comité que présidait M. J. Ricard, ancien ministre de l'Agriculture, la Semaine Nationale du Blé a marqué, dans l'ensemble des efforts tentés pour améliorer notre production agricole et nous permettre de tirer de notre sol la substance de notre pain quotidien — car ce fut en dernière analyse le but que se proposait la « Semaine » — une étape qui n'est pas passée inaperçue même du grand public et dont il convient de souligner l'intérêt.

Le problème a été exposé et étudié à la fois dans toute son ampleur et dans tous ses détails et il suffit de le poser dans ses termes exacts : « Quels sont les moyens à employer pour que la France retire de son sol tout le blé nécessaire à son alimentation ? » pour en apprécier la valeur capitale.

Partout, ainsi que l'a fait remarquer M. Victor Boret, ancien ministre, qui présidait la première commission, la production du blé diminue, alors que sur la

surface du globe le nombre des consommateurs n'a fait que croître. Il est passé, en effet, de 400 millions il y a cinquante ans à 600 millions aujourd'hui.

Les Etats-Unis et le Canada tendent à devenir déficitaires, la Russie l'est déjà depuis quelques années et la France a vu diminuer sensiblement la superficie des terres emblavées.

Etendre cette superficie et surtout intensifier le rendement de la culture, c'est libérer le pays de la nécessité d'importer des blés étrangers, c'est réserver à nos producteurs une source de bénéfices qui leur a jusqu'à présent échappé, c'est enfin rétablir notre change et améliorer du même coup la situation non seulement des finances publiques, mais du budget particulier à chacun de nous par un abaissement du prix de la vie. Le taux normal du prix de la vie est, en effet, subordonné au prix du pain. Augmenter le rendement du blé, c'est provoquer l'abaissement du prix des farines et la diminution des tarifs chez le boulanger. Le jour où nous serions à même de produire assez de blé pour en exporter à notre tour, non seulement le prix du pain baisserait, mais toutes les denrées alimentaires suivraient ce mouvement de baisse par voie de répercussion.

Après l'aspect financier, nous venons d'envisager bien superficiellement l'aspect social de la question du blé, mais à un degré suffisant pour nous rendre compte des conséquences que serait susceptible d'amener un accroissement, d'ailleurs aisément réalisable, de la récolte.

On pouvait redouter que cette Semaine du Blé fut, avant tout, une manifestation oratoire entre gens qui ne se passionneraient pas pour l'agriculture et il y eut là, au contraire, une grande majorité de techniciens et de praticiens, sans compter les savants et les professeurs, qui tous, très au courant des questions mises à l'ordre du jour, venaient chercher des enseignements et désiraient des précisions.

Au point de vue technique, le problème donna lieu à de remarquables exposés sur la culture du blé elle-même et sur les méthodes qu'il convenait d'appliquer. On commença par émettre le vœu que l'effort à réaliser pour intensifier notre production ne devait pas être uniquement laissé à la charge des agriculteurs. Il convenait d'obtenir la collaboration des savants, des chimistes, des ingénieurs et de travailler à l'obtention des semences améliorées.

Des Offices agricoles, des Comités départementaux et des Associations corporatives seront chargés de porter à la connaissance des cultivateurs toutes les expériences faites en vue de la sélection des semences et ces expériences seront résumées et commentées dans les écoles où fréquentent plus particulièrement les fils d'agriculteurs.

Des modifications ont été proposées pour les méthodes de culture et des rapports significatifs ont été présentés sur cette question. Des exemples caractéristiques, des documents certains et des statistiques probantes ont établi qu'il fallait rénover les pratiques trop longtemps suivies et rompre avec l'esprit de routine.

L'utilisation du machinisme moderne, l'emploi plus judicieux et plus large des engrais chimiques permettra de mieux fertiliser le sol et d'obtenir de meilleurs résultats avec un moindre travail.

Mais il serait imprudent et irrationnel de proposer des méthodes universelles. La culture du blé est une « culture de localité » a fait très justement remarquer M. Rabaté, Inspecteur général de l'Agriculture, et en venant exposer ce qui se passait chez eux quelques congressistes ont confirmé ce principe. Toutefois, s'il faut tenir compte, dans l'application des moyens pratiques d'augmenter la production du blé, des conditions climatiques et de la nature du sol au sein de chaque région, il est des conditions essentielles qu'il ne faut jamais négliger, telles que l'ameublissement et la parfaite propreté des terres, d'où la nécessité d'un assolement convenable dans lequel la jachère pourrait occuper parfois une place importante.

M. Schribaux, le savant professeur de l'Institut National Agronomique, a mis en relief le rôle prépondérant que jouent dans la culture du blé les engrais azotés et phosphatés. Il estime que 100 kilos de nitrate de soude par hectare donnent un accroissement moyen de 3 quintaux de blé. Or, nous avons cultivé cette année 5.500.000 hectares et nous ne consommons guère que 300.000 tonnes de nitrate pour toutes nos cultures. On voit l'importance de notre déficit en matière de fertilisation. Au sol bien travaillé, bien fumé et propre, il va falloir confier la semence et la Semaine du Blé permet de définir ce qu'il fallait entendre par semences sélectionnées.

Mais les variétés de blé n'ont pas toutes la même valeur boulangère. M. Arpin et Mlle Pécaut en ont fait l'étude au point de vue chimique et M. Schribaux a montré que les blés de printemps, dont pendant longtemps on a ignoré la véritable valeur, sont parmi les plus riches en gluten. D'autre part les variétés françaises à grand rendement, dont les minotiers offraient des prix inférieurs à ceux qu'ils donnaient pour les vieilles variétés locales, sont, en réalité, supérieures à ces dernières. C'est ce que M. Schribaux a appelé des « blés de conciliation ». On sait dorénavant que qualité et quantité peuvent parfaitement marcher de pair.

On a dit parfois que les agriculteurs français ne savaient pas cultiver le blé. Rien n'est plus faux, ainsi que l'a démontré M. Hitier et l'erreur vient de ce que l'on a voulu appuyer les comparaisons sur des bases foncièrement différentes. On a, en effet, comparé la France, qui cultivait le blé sur plus de 6 millions et demi d'hectares avant la guerre, à des pays où on ne le cultive que sur des étendues beaucoup plus réduites. On ne peut comparer les pays cités en exemples, tels que la Belgique et les Pays-Bas, qu'à notre région du Nord où les rendements moyens sont supérieurs aux rendements les plus élevés des pays étrangers. Le reste de la France par le sol et le climat n'est comparable, ainsi que l'a fait remarquer M. Hitier, qu'à l'Italie et à l'Espagne.

Il n'en est pas moins vrai que nous

avons encore de sérieux progrès à réaliser pour faire face à notre consommation. Il est essentiel que nous élevions notre moyenne à l'hectare de 2 à 3 quintaux et c'est facile.

Pour cela, il faut que les Offices agricoles poursuivent l'œuvre de vulgarisation et d'encouragement qu'ils ont commencée ; il faut qu'ils organisent, il faut qu'ils multiplient avec l'aide des instituteurs, des syndicats agricoles, des sociétés et des comices et comités du blé, les champs d'expérience, qu'ils facilitent l'acquisition des bonnes semences, des engrais et des instruments mécaniques. Cette action bien coordonnée permettra à la France non seulement de se suffire mais encore d'être un pays exportateur de blé.

Nos besoins sont de 94 millions de quintaux environ et la superficie emblavée cette année est de 5.500.000 hectares ; une moyenne de 17 quintaux à l'hectare suffirait pour nous permettre de faire face à nos besoins. On reconnaît qu'il est facile d'atteindre ce chiffre, sans augmenter les emblavements, rien qu'en s'adressant aux bonnes terres, car elles sont loin de donner dans leur ensemble le rendement qu'elles pourraient facilement atteindre, pourvu qu'on leur apporte en quantités suffisantes les matières fertilisatrices.

PIERRE BANCIGNY.

(Le Phosphate).

L'exportation des Sujets d'élite de l'Élevage français

Nos races d'animaux connues et recherchées par les pays qui nous entourent étaient jusqu'à ces derniers temps presque inconnues en Amérique. Sauf nos chevaux perchons, que les Etats-Unis nous achètent depuis longtemps, nous n'exportons rien ou presque rien au-delà de l'Atlantique.

Cette situation va-t-elle changer à notre avantage ? Un rapport de M. Jean de Laguiche, délégué de la Société des Agriculteurs de France à l'exposition de Rio-de-Janeiro, contient des vues intéressantes sur les possibilités d'exportation de nos races françaises dans l'Amérique du Sud.

En Argentine, pays d'agriculture très avancé, l'Angleterre avait jusqu'ici le monopole presque exclusif de l'introduction des reproducteurs de choix. C'est surtout la race Durham qui a transformé et amélioré les races indigènes. L'élevage argentin, servi par un climat favorable et des pâturages d'une richesse exceptionnelle, a fait de tels progrès que les animaux nés dans le pays sont souvent supérieurs aux meilleurs sujets provenant des étables d'Angleterre. Les races anglaises, qui sont surtout des races à viande, sont aujourd'hui moins demandées en raison de la crise que traversent les usines de viandes frigorifiées, dont les produits n'ont plus qu'un débouché restreint depuis le rétablissement de la paix.

Telle est sans doute la raison qui a amené les éleveurs argentins à rechercher des races laitières. Sous ce rapport, les races anglaises n'ont pu rivaliser avec les nôtres, surtout avec la race normande. L'Argentine a acheté l'année dernière deux taureaux normands : *Radoteur*, au prix de 32.000 francs ; *Cornelle*, au prix de 65.000 francs. Ce n'est là qu'un commencement, mais qui permet d'espérer beaucoup de l'avenir, si nous savons profiter des bonnes dispositions des éleveurs de ce grand pays agricole qu'est l'Argentine.

Quant au Brésil, pays immense, grand comme l'Europe, il est encore à peine défriché. De vastes régions sont presque inconnues, faute de routes et de chemins de fer. Dans l'ensemble du pays, l'élevage est peu développé et réduit à la race indigène qui vit à l'état demi-sauvage. Les possibilités d'exportation au Brésil semblent encore lointaines. Cependant, certaines régions où l'agriculture a fait quelques progrès, particulièrement celles qui avoisinent l'Uruguay, ont commencé à acquérir des reproducteurs de race Durham ou Hereford pour améliorer la race indigène par le croisement.

Quoi qu'il en soit, il faut bien nous dire que nous ne pouvons espérer exporter à des conditions avantageuses que des animaux de tout premier choix. Ce qu'il

faut présenter aux éleveurs étrangers, ce sont des sujets d'élite ayant une origine connue. De là la nécessité des livres généalogiques. Un effort sérieux a été fait en ce sens dans nos divers centres d'élevage. La Société Nationale d'Agriculture organise actuellement un congrès des livres généalogiques des races françaises. Ce congrès se tiendra à Paris les 7 et 8 mai prochains. Un rapport y sera présenté sur le livre généalogique du cheval de trait mayennais, sur celui de la race bovine Maine-Anjou, et sur la race porcine craonnaise.

Le concours de la race porcine craonnaise aura lieu à Craon, les 22 et 23 avril. La race craonnaise est sans conteste la plus anciennement connue et la plus justement renommée de nos races françaises. Ce concours attire toujours les étrangers et donne lieu à un mouvement d'affaires intéressant. Nous ne manquerons pas d'en rendre compte.

JULES DAVOST.

(Action Française du Dimanche).

MAYENNE

Concours spécial de la Race Porcine Craonnaise

Le concours spécial annuel de la Race porcine Craonnaise aura lieu à Craon, les 22 et 23 avril.

Ce concours est doté de 6.200 francs de prix et de médailles par le Ministère de l'Agriculture.

Tous les Eleveurs se livrant à la reproduction d'animaux de race pure peuvent y prendre part.

Ils se procureront le programme et les formules d'inscription à la Direction des Services Agricoles de leur Département.

Enseignement Agricole Féminin

Nous avons annoncé que la première Ecole nationale d'Agriculture pour jeunes filles serait ouverte à Coëtlogon-Rennes. Cet établissement formera un groupe avec une Ecole ménagère fixe, dans les conditions indiquées par le règlement publié par le *Journal Officiel* du 3 mars, comme il suit :

Le groupe des établissements d'enseignement agricole féminin de Coëtlogon-Rennes comprend :

1° Une école nationale d'Agriculture destinée à préparer des agricultrices capables de participer à la direction d'une exploitation rurale tout en remplissant leur rôle de ménagères et de maîtresses de maison.

A cette école nationale est annexée la section normale supérieure pour la préparation des professeurs et directrices de l'enseignement féminin agricole et ménager ;

2° Une école agricole ménagère fixe destinée à donner aux filles des agriculteurs un enseignement agricole ménager pour les femmes et les jeunes filles qui désirent recevoir un enseignement spécialisé sur la laiterie, l'aviculture, l'économie ménagère, la fabrication des conserves, etc.

Cours temporaires : Outre les écoles ci-dessus, il est créé, au centre d'enseignement agricole ménager de Coëtlogon-Rennes, des cours temporaires, ouverts aux femmes et aux jeunes filles, sur la basse-cour, la laiterie (beurrerie, fromagerie), la fabrication des conserves alimentaires, l'économie domestique, la cuisine, la coupe, la couture, etc.

Ces cours temporaires sont essentiellement pratiques. Leur durée varie suivant les spécialités et les saisons.

Le programme et le règlement sont envoyés sur demande adressée à la directrice du centre d'enseignement ménager de Coëtlogon-Rennes (Ille-et-Vilaine).

L'IMPOT SUR LES BÉNÉFICES AGRICOLES

Dans sa séance du 13 mars, la Chambre des députés a adopté le projet de loi fixant, pour 1923, les coefficients applicables à la valeur locative des terres pour l'évaluation du bénéfice agricole imposable. Ces coefficients sont, pour les diverses sortes de cultures, les mêmes que ceux qui

avaient été appliqués pour l'année 1922. Il est fort probable que le Sénat n'y apportera aucun changement.

Les discussions qui ont été soulevées dans les derniers temps relativement au produit de cet impôt n'ont exercé aucune influence sur la Chambre : il n'en est pas moins utile de revenir sur le sujet. Sans doute, le produit de l'impôt a été, en 1922, sensiblement inférieur à celui de l'année précédente : 17 millions de francs au lieu de 22 millions. D'où provient cette différence qui a soulevé de vives polémiques ? Dans un avis formulé sur ce sujet, au nom de la Commission de l'Agriculture, par M. Ambroise Rendu, il est démontré qu'elle n'a pas d'autre cause que l'arbitraire de l'Administration dans l'application des coefficients dans les diverses parties du pays. La loi a ordonné que des Commissions départementales seraient instituées dans lesquelles des agriculteurs qualifiés désignés par les Associations agricoles pourraient émettre des avis autorisés sur les limites entre lesquelles les coefficients seraient appliqués suivant le revenu des terres, dans les diverses régions. Or, M. Ambroise Rendu constate que ces Commissions n'ont pas fonctionné, à de rares exceptions près. La conséquence en a été, à la fois, une inégalité choquante dans l'application de l'impôt et une perte pour le Trésor non moins choquante. Par exemple, il résulte du tableau de la répartition des résultats de la perception de l'impôt sur les bénéfices agricoles, en 1922, que les cinq départements de la Normandie ont payé 4.605.800 fr., soit plus du quart du produit de l'impôt dans toute la France. Des départements notoirement pauvres ont été imposés presque au même taux que d'autres départements beaucoup plus riches. Aussi, M. Ambroise Rendu conclut que ces constatations dégagent les agriculteurs des responsabilités qu'ils n'ont pas encourues ; c'est au ministre des Finances, ajoute-t-il, qu'il appartient de faire appliquer la loi dans son esprit et dans sa lettre.

(Agriculture Pratique.)

L'Énergie Électrique dans les Campagnes

La Chambre des députés a discuté le projet de loi destiné à faciliter la distribution de l'énergie électrique dans les campagnes.

Deux notions indiscutables dominent ce débat. L'accord est unanime sur le fait que l'établissement de réseaux ruraux d'énergie électrique répond à une véritable nécessité nationale et constitue un travail public indispensable pour améliorer la production rurale et enrayer la dépopulation des campagnes. Il est non moins certain que ces réseaux ne pourront pas faire face aux dépenses d'amortissement et d'exploitation ; dès lors, l'aide de l'Etat et des collectivités locales doit nécessairement, pour leur création, se manifester à la fois sous forme de prêts à longue durée et à taux réduit, et sous forme de subventions.

C'est en tenant compte de cette double vérité que le projet du ministre de l'Agriculture a été présenté ; il a pour objet de déterminer les moyens de trouver les ressources nécessaires et de les répartir dans les conditions les plus profitables. Dans un rapport très complet, rédigé au nom de la Commission des Finances, M. Queuille a exposé, sous une forme très précise, toutes les faces du problème. Un certain nombre d'entreprises locales d'électrification rurale se sont constituées au cours des dernières années ; jusqu'à la fin de l'année 1922, l'Office national du Crédit agricole a consenti, en faveur de 35 Sociétés coopératives d'électricité ou organismes analogues, des avances s'élevant à près de 24 millions de francs ; mais ses ressources seraient rapidement épuisées, au détriment des autres formes de crédit, si l'on ne trouvait pas un procédé spécial pour les accroître dans ce but. Les subventions de l'Etat ne sont pas moins nécessaires pour permettre de réaliser le programme général susceptible de répondre à toutes les aspirations.

C'est dans cet esprit que s'est engagée la discussion devant la Chambre des députés. M. Queuille, d'une part, et M. Henry Chéron, d'autre part, ont, dans deux longues séances, soutenu le projet qui a été adopté à une très forte majorité. Nous ne pouvons qu'en analyser les grandes lignes.

Le principe en est fixé dans le premier article aux termes duquel l'Etat peut mettre à la disposition de l'Office national du Crédit agricole des avances destinées à permettre à cet établissement d'accorder des prêts spéciaux, dont la durée ne dépasse pas quarante ans, aux départements, aux Syndicats de communes, aux communes, aux associations syndicales libres ou autorisées, aux Sociétés coopératives ou aux Sociétés d'intérêt collectif agricole qui ont pour objet l'établissement ou l'exploitation de réseaux d'électricité. Le taux des avances de l'Etat à l'Office national du Crédit agricole sera fixé chaque année aux 45 centièmes du taux du revenu donné par la rente perpétuelle française, comportant l'intérêt nominal le plus élevé d'après le cours moyen de cette rente pendant l'année précédente, sans pouvoir dépasser 2.80 p. 100. L'intérêt des prêts accordés aux collectivités sera fixé pour chaque année à la moitié du revenu défini comme ci-dessus, sans pouvoir dépasser 3 p. 100.

Le total des avances de l'Etat est fixé au maximum de 600 millions de francs. Cette somme sera fournie par des avances faites au Trésor par la Caisse des dépôts et consignations. C'est évidemment une formule très heureuse pour alléger les dépenses de l'Etat.

Quant aux détails d'application, ils seront déterminés par un règlement d'administration publique.

(Agriculture Pratique.)

Traitement des Vins jaunes

Tous ceux qui ont des vins blancs savent l'importance que commerçants et consommateurs attachent, d'une part, à leur limpidité et, d'autre part, à leur couleur. Tandis que, dans certains centres, la clientèle demande surtout des vins presque incolores avec cependant un léger fond verdâtre, dans d'autres, au contraire, les vins à teinte légèrement jaune sont très appréciés. Mais quand l'intensité de cette coloration augmente, les vins blancs secs subissent une dépréciation. Aussi, nous demande-t-on très fréquemment les moyens pratiques et licites pour redonner à de tels vins leur couleur normale. Ce sont ces moyens que nous voudrions indiquer en laissant de côté la décoloration par le noir animal conseillée par certains auteurs, car la légitimité d'un tel traitement nous paraît discutable.

Parmi les autres procédés utilisés pour blanchir les vins jaunes, il en existe deux qui donnent d'excellents résultats ; ce sont le traitement à la lie fraîche et le collage au lait ou à la caséine.

On connaît déjà depuis fort longtemps le pouvoir réducteur des levures qui se traduit par une décoloration. Aussi, le roulage des fûts contenant les vins nouveaux de façon à remettre les lies en suspension est-il pratiqué dans certaines régions assez fréquemment. Mais, pour que ce traitement soit efficace, il faut que la levure soit utilisée quelques mois après la fermentation ; après cette époque, les levures ont perdu toute leur activité, leur action décolorante est très réduite et leur utilisation peut même, dans certains cas, être dangereuse pour les qualités du vin.

Quant au lait, il agit uniquement par la caséine qu'il contient ; aussi, emploie-t-on de préférence le lait écrémé à la dose de un demi-litre à un litre par hecto.

Les difficultés qu'on éprouve à se procurer du lait ont conduit à n'utiliser que la partie active du lait, c'est-à-dire la caséine qu'on trouve dans le commerce sous forme de poudre parfaitement soluble. Indépendamment de la facilité que l'on a de se procurer de la caséine plutôt que du lait, il y a encore une autre raison qui nous a conduit, dans bien des cas, à conseiller l'emploi de la caséine au lieu de lait : c'est lorsque les vins contiennent des sels de fer, même à des doses ne dépassant pas 25 milligr. par litre. Le lait apporte, en effet, dans les vins, une certaine quantité de phosphates qui provoquent très souvent une légère casse blanche se manifestant parfois un mois après le traitement.

La caséine doit être dissoute au moment de l'utiliser dans un peu d'eau tiède, à raison de 50 à 60 grammes par litre d'eau. Dans la majorité des cas, il suffit d'employer un litre de cette solution de caséine pour un hectolitre. Lorsque le lait ou la

caséine sont mis au contact avec du vin, il se produit immédiatement une coagulation de la caséine sous l'influence des acides du vin.

L'efficacité du traitement résulte surtout dans l'obtention d'un coagulum très tenu. Pour obtenir ce résultat, voici comment il convient d'opérer.

On laisse le vin couler dans un récipient au moyen d'un robinet à gros débit et dans la veine liquide, on fait couler, en un mince filet, le lait ou la solution de caséine. Pour un litre de lait ou un litre de caséine dissoute, il faut laisser couler 10 à 15 litres de vin. Ce vin, contenant les flocons de caséine, est remis dans le fût et on brasse énergiquement. Contrairement à ce qui se passe dans les autres collages, la caséine doit être remise en suspension 2 à 3 fois pendant 48 heures.

Au bout de ce temps, on laisse déposer et 4 à 5 jours après, on soutire dans un fût légèrement méché, en ayant soin d'ajouter au vin 10 grammes de bisulfite de potasse par hecto, pour éviter un jaunissement ultérieur.

L. FERRÉ,

Directeur de la Station Œnologique de Bourgogne, à Beaune.
(Revue de Viticulture.)

LE RÉGIME DES TOURTEAUX

Depuis l'expiration, au mois d'octobre dernier, du régime transitoire relatif à la sortie de France des tourteaux de graines oléagineuses, l'exportation en était interdite. Un nouveau régime est désormais inauguré, qui est expliqué dans la note suivante du ministère de l'Agriculture :

L'administration de l'Agriculture avait engagé des pourparlers avec l'Union des fabricants d'huile de France pour déterminer les conditions dans lesquelles des licences, pour l'exportation des tourteaux, pourraient être accordées, en tenant compte des divers intérêts en présence.

Ces pourparlers viennent d'aboutir et l'Union des fabricants d'huile de France a pris l'engagement :

1° De conserver les stocks nécessaires pour assurer la livraison, aux agriculteurs, des tourteaux de toutes catégories, et de se soumettre au contrôle du ministère de l'Agriculture ;

2° De vendre les tourteaux de toutes catégories à un prix inférieur de 15 o/o au prix que ces tourteaux atteignent sur le marché de Londres ou sur le marché scandinave, le plus bas de ces marchés étant pris comme base.

Le bureau de renseignements créé par l'Union des fabricants d'huile de France continuera, comme par le passé, à mettre en rapport avec les fabricants ou négociants susceptibles de leur donner satisfaction les agriculteurs qui n'auraient pas trouvé de tourteaux auprès de leurs fournisseurs habituels aux conditions de prix ci-dessus prévues.

Les demandes de licences pour l'exportation de tourteaux devront être adressées au ministère de l'Agriculture, par l'intermédiaire de l'Union des fabricants d'huile de France.

(Agriculture Pratique.)

NOTES SUR QUELQUES ENGRAIS SPÉCIAUX

LA NITRAGINE

La nitragine est un produit parfaitement préparé. C'est une culture virulente des microbes utiles, ceux qui fixent l'azote de l'air et ceux qui président à la transformation des azotés organiques. Le but proposé est de remédier dans certains sols à l'insuffisance naturelle de ces microbes et des expériences ont démontré l'action bienfaisante de la nitragine dans ces cas particuliers. Mais en grande culture, il paraît rationnel d'attendre une confirmation autorisée de sa nécessité. Ce qui entrave le développement des bactéries utiles peut également annuler la virulence et par suite l'action du produit; dans les sols il existe toujours suffisamment de bactéries naturelles pour en augmenter le développement en combattant les causes qui l'entravent, dont les principales sont l'acidité (neutralisée par les chaulages, etc.) et le manque d'aération (travail du sol convenable, drainages, etc.).

LA SULGINE

La sulgine est un engrais composé, établi d'après les données scientifiques les plus récentes. C'est un mélange dosant 9 à 10 d'acide phosphorique, 6 à 7 de potasse et contenant une forte proportion de sulfure de calcium. L'élément le plus cher, l'azote, n'existe pas dans ce produit, mais il est admissible, et certaines expériences l'ont démontré, que le sulfure de calcium, en dégagant dans le sol de l'hydrogène sulfuré toxique, détruit les mauvais organismes dont l'action néfaste entrave le travail normal des bonnes bactéries, celles fixant l'azote de l'air et celles décomposant les matières azotées organiques. Il s'ensuit une reprise de l'activité de ces dernières, suffisante parfois pour remplacer avantageusement l'azote engrais. La sulgine est donc un engrais azoté « indirect » qui paraît donner de bons résultats dans les sols très organiques (sols de jardins, par exemple).

LE NITRATE D'AMMONIAQUE

Le nitrate d'ammoniaque est un excellent engrais que l'on peut utiliser aux semailles de printemps. Sa teneur élevée en azote (34 à 35 %) mi-nitrique et mi-ammoniacal, permet d'abaisser les doses à employer à environ moitié de celles pratiquées pour le nitrate de soude ou le sulfate d'ammoniaque.

(Agriculture Pratique.)

LES RÉCOLTES

CÉRÉALES

La baisse de la livre anglaise a favorisé l'importation des blés étrangers et influencé par suite les cours de nos blés indigènes qui, après avoir atteint le prix de 95 fr., sont retombés depuis à 93 et 92 fr. Paris était même, hier jeudi, très calme et les cours du marché réglementé étaient au-dessous de ceux pratiqués dans les départements du centre qui approvisionnent Paris.

Les affaires en blés indigènes sont très calmes par suite de la rareté de la marchandise.

Les blés étrangers sont fermés. La récolte en terre a une apparence assez favorable, bien que l'excès des pluies ait déterminé un jaunissement un peu exagéré de la plante. Mais les blés nitrates reprennent rapidement et il est encore temps de profiter des beaux jours que nous avons depuis une quinzaine, et ne paraissent pas terminés pour épandre du nitrate sur les blés qui ont une apparence trop souffreteuse.

Les autres céréales sont bien demandées. (Voir la suite en 4^e page.)

Cours des Marchés de gros

Sauf variations et à titre de renseignement
Nantes, le 6 avril 1923.

GRAINS ET FARINES

	PRIX DES 100 KILOS	
Froment 1922	92 à 93	
Seigle	65 à 68	
Avoine	68 à 72	
Orge	64 à 66	
Sarrasin	62 à 65	
Son	44 à 46	
Fèves	00 à 00	
Farine	125 à 126	

FOURRAGES

Foin, les 500 k. hors ville	130 » à 150 »
Paille, —	80 » à 90 »
Foin, les 500 k. en ville	160 » à 180 »
Paille, —	100 » à 120 »

VINS (prix nominaux)

Muscadet 1 ^{er} choix, nu, 1922...	170 à 180
Muscadet 2 ^e choix, nu, 1922...	150 à 170
Gros-plant 1 ^{er} choix, nu, 1922...	90 à 100
Gros-plant 2 ^e choix, nu, 1922...	75 à 90

BESTIAUX

Paris-La Villette, le 5 avril 1923.

Espèces	Amenés	Vendus	Kilo sur pied		
			1 ^{re}	2 ^e	3 ^e
Bœufs	1.359	1.359	3.84	3.19	2.75
Vaches.....	802	802	3.72	3.02	2.69
Taureaux...	332	332	2.91	2.80	2.64
Veaux.....	1.452	1.452	5.94	5.28	3.85
Moutons...	9.949	9.800	5.65	5.00	4.25
Porcs.....	2.546	2.546	6.60	6.30	6.10

PRODUITS DIVERS

Sauf variations

SAVONS (marques diverses)

Prix, les 100 kilos en barres, à Nantes et en sortie d'octroi, par 1/2 caisse de 75 kilos environ :

Blanc 72 % d'huile.....	285 »
Blanc 64 % d'huile.....	265 »
Bleu pâle.....	258 »

Majoration de 2 francs par 100 kilos pour livraison en morceaux de 500 et 400 grammes.

Nous pouvons offrir à nos syndiqués des savons blancs de Marseille par caisses de 50 kilos en sortie d'octroi :

Qualité extra pure, blancs, 72 % d'huile:	
En barres.....	271 fr. les 100 kilos
En morceaux.....	273 »

HUILES

HUILE DE TABLE « La Cardinale »	75 00
— La Délicate, extra douce	55 00
HUILE D'OLIVE garantie pure.....	90 00
— extra vierge, garantie pure	68 00

L'estagion de 16 kilos, brut pour net, pris à Nantes ou franco toutes gares.

PRODUITS DIVERS

pour la nourriture du bétail pouvant être fournis par le Syndicat
Tous ces prix sans engagement

Riz Saïgon importation n° 2... manque
Brisures de riz 1 et 2..... manque
Brisures de riz Cargo (sacs de 100 kilos) 72 »
Farine basse de riz (sacs de 75 k.) 61 »
Remoulage de fèves (sacs de 75 k.) 59 »
Les 100 kilos pris à Nantes ou sur wagon Nantes.

Diminution de 2 fr. par 100 kilos pour les marchandises prises à l'usine de Chantenay ou sur wagon Chantenay.

TOURTEAUX EN FARINE ET EN PAINS

Arachides Rufisque extra blanc... manque
Arachides Rufisque blanc..... manque
Arachides Rufisque courant..... 82 »
Les 100 kilos, wagon Nantes ou en magasin par toutes quantités

Arachides décortiqués marque T. F. D., en sacs de 75 kilos sur wagon Chantenay, les 100 kilos 72 50

Coprah en pains..... 58 »

Palmistes, en farine, en sacs de 50 kilos, sur wagon Chantenay, les 100 kilos..... 43 »

Majoration de 3 fr. pour livraison Nantes

Tourteau de maïs broyé..... 88 »

Manioc en cossette..... manque

Manioc en farine..... manque

Farine grasse de maïs PRIMA..... 92 »

Granulé condensé pour volailles... 68 »

Les 100 kilos logés, livrés en sacs de 50 kilos, sur wagon Vertou

Poudre d'os alimentaire..... 60 »

Farine d'os alimentaire..... 65 »

Les 100 kilos logés, sur wagon Vertou

Aliment mélangé l'« Intensif »..... 45 »

Les 100 kilos logés, livrés en sacs de 75 kilos

Son mélangé..... 60 00

Les 100 kilos logés, en sacs de 75 kilos sur wagon Chantenay

Avoine 82 »

Blé noir..... 70 »

Orges de pays..... 72 »

Seigle de Bretagne..... 72 »

Les 100 kilos nus sur wagon Nantes ou pris à Nantes

Maïs Plata, les 100 kil. logés..... 80 »

— par wagon complet, les

100 kilos logés..... 71 »

AVIS. - DROITS D'OCTROI

Presque tous les produits ci-dessus sont grevés de droits d'octroi à l'intérieur de Nantes. Pour obtenir le bénéfice de leur remboursement à la sortie, il faut une expédition de 100 kilos minimum. Nous engageons donc nos adhérents qui nous demandent des tourteaux ou autres produits livrables en sacs de 50 ou 75 kilos, à nous les demander par 2 sacs au moins, autrement nous serons obligés de majorer les prix de vente, de ces droits d'octroi.

ANNONCES INSÉRÉES SANS AUCUNE INTERVENTION DU SYNDICAT

VOITURES D'ENFANTS
OCCASIONS ET NEUVES
ACHAT - ÉCHANGE - RÉPARATIONS
MAINGUY, 23, Chaussée de la Madeleine - NANTES

PLUS DE TAUPES



AVEC LE VÉRITABLE

TAUPICIDE FÉLIX MARTIN

LE PREMIER CRÉÉ
TRÈS INATÉ
TOUJOURS PRÉFÉRÉ

Aussi, dans les jardins, votre pharmacien, le paquet rouge et la boîte, en 1/2 caisse, ou à défaut, écrire à Félix MARTIN, 28, Rue d'Orléans, à NANTES.
1 fr. 20 le paquet - par poste, 0 fr. 20 en plus

MAIRIE DE NANTES

NIVILLE DE NIORT

FOIRE-EXPOSITION
AGRICULTURE COMMERCE INDUSTRIE

29 AVRIL 1923

RENSEIGNEMENTS : MAIRIE DE NIORT

VITICULTEURS

Demandez la nouvelle brochure de 160 pages
"LES HYBRIDES PRODUCTEURS DIRECTS"

Adressez GRATUITEMENT sur demande
Elle vous indiquera quelles sont les meilleures variétés ayant une bonne résistance aux maladies cryptogamiques, une bonne fructification et produisant un vin de bonne qualité.

E. LEMERLE, "Le Lion d'Or", NANTES
Monopole de l'hybride Boiszien
Plants greffés - Producteurs directs
Boutures greffables
GROS - Authenticité garantie - DETAIL
Prix courants adressés franco sur demande
ON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS

CLINIQUE LE BOIS SAINT-LOUIS

Pont-du-Cens, NANTES (L.-Inf.)

MALADIES DU SYSTÈME NERVEUX,
DE L'ESTOMAC, DE LA NUTRITION

Consultations les lundi, mercredi, vendredi,
samedi, de 14 à 16 heures

RENSEIGNEMENTS PAR CORRESPONDANCE

GUANO

de Poissons Jodet-Angibaud
Engrais organiques
Résultats merveilleux pour la Vigne

DEMANDEZ PRIX ET RENSEIGNEMENT à
E. LEMERLE, Le Lion d'Or, Nantes

dées par continuation, principalement les orges et les sarrasins. L'avoine et le seigle sont plutôt offerts plus largement par la culture qui veut profiter des hauts prix pratiqués.

VINS

La demande se réveille-t-elle ou simplement est-ce le désir de faire des affaires qui engage les courtiers à parcourir les vignobles. Nous ne pouvons nous prononcer, mais aussi la crainte des gelées éveille peut-être l'attention du commerce qui est dans l'ensemble très peu approvisionné. Les stocks chez les marchands en gros ne sont pas aussi importants qu'ils paraissent l'être. Il se fait toujours de temps en temps quelques affaires de petite ou moyenne envergure. L'abondance des stocks à la propriété n'engage évidemment pas le commerce à procéder autrement que par achats successifs en vue de se réassortir. Cette situation est en somme assez normale.

Nous ne changeons rien aux prix cotés d'autre part, tout en reconnaissant qu'il est bien difficile de déterminer exactement des cours précis.

OFFRES ET DEMANDES

OFFRES

31. — On offre œufs à couvrir : de Faveroles, Orphingtons noirs, Pintades blanches, oies de Toulouse, Dindes blanches. Quatre lots primés, exposition Nantes 1922. (Elevage de Souché, en Saint-Aignan de Grand-Lieu.)
32. — A louer de suite à demi fruits, ferme d'environ 25 hectares sise à 3 kilomètres de Guérande.
33. — A vendre environ 5.000 kilos de foin de bonne qualité. Prix à débattre.
34. — A vendre charrette anglaise, genre Belvalette, 4 places, brancards amovibles pour tailles différentes, bois verni, mécanique, état de neuf.
35. — A vendre un concasseur C. 15 marque Simon, de Cherbourg, avec manège Garnier et transmission. Le tout état neuf. Prix 400 fr., à débattre.
36. — A vendre chien couchant âgé, race Dupuy. Arrête et rapporte. 100 fr.
37. — A vendre bonne jument bretonne, 9 ans, taille 1 m. 56, prête à faire poulain, apte à tous travaux agricoles.
38. — A vendre beau chien de police de race pure.

DEMANDES

14. — On demande pour la campagne et pour le mois d'avril, un ménage à toutes mains.
16. — On demande pour le Maine-et-Loire, un ménage vigneron, la femme occupée selon les besoins.
19. — On demande à acheter 1 jument de 4 à 6 ans, taille 1 m. 60 minimum, pour attelage et culture.
20. — On demande ménage avec ou sans enfants, pour une exploitation agricole à faire avec bœufs.
21. — On demande un ménage avec enfants en âge de travailler pour exploiter à moitié fruits une ferme de 15 hectares (terre et vigne).
22. — On demande pour fin septembre et pour Mesquer, un ménage avec ou sans enfants, pour travaux agricoles et basse-cour.
23. — On demande pour Châteaubriant, ménage ou veuf ayant une fille, pour jardinage, basse-cour, cuisine, ou service intérieur.
24. — On demande pour la campagne et pour le mois de juin, un célibataire pour s'occuper de culture et sachant soigner et conduire les chevaux.
25. — On demande pour Rezé, une veuve de guerre pour s'occuper de basse-cour (volailles) et sarcler un jardin.
26. — On demande un jardinier célibataire ou marié, dans ce cas la femme non occupée.
27. — On demande pour La Chapelle-Basse-Mer, un célibataire libéré du service militaire pour le jardinage et les soins aux chevaux. Nourri, blanchi et couché.
28. — On demande à échanger un couple de poulets Hambourg pure race de 6 mois, contre un coq Pintade blanc.
29. — Jeune homme, 26 ans, désirant se marier, demande place à la campagne. Culture et basse-cour. (Excellentes références.)

Le Gérant : TH. FIGRÉE.

ANNONCES INSERÉES SANS AUCUNE INTERVENTION DU SYNDICAT

VIGNES

J. FOULONNEAU VITICULTEUR

à Saint-Christophe-la-Couperie (Maine-et-Loire)
Hydrides de Gaillard, Couderc, Seibel
Castel, Bertille Seyve, Chevallier, Oberlin, etc
Noah, Othello, Terras, Auxerrois, etc.
Plants greffés — Boutures greffables
Authenticité garantie — Prix réduits
Références dans toute la Loire-Inférieure

Poteaux en pierre
pour Vignes sur fil de fer, franco gare

La C^{ie} d'ASSURANCES GÉNÉRALES

Assure contre la Mortalité des
bestiaux et des chevaux prêtés par
l'armée.

Contre la Grêle.

L. Feildel & H. Devorsine

1, Rue Affre — NANTES

Assurances contre l'incendie
Contre les accidents et le vol
Assurance sur la vie

RENTES VIAGÈRES

Sellerie - Bourrellerie

DUPERTUIS

Successor de DAULÉE

82, Rue Saint-Clément - NANTES — Téléph. 2.84

ARTICLES DE LUXE ET DE COURSES

GRANDE SEMAINE

LA PLUS IMPORTANTE
EXPOSITION
FRANÇAISE DE
MATÉRIEL
AGRICOLE

10-21
MAY
1925



COFFRES-FORTS BAUCARÉ

LA PREMIÈRE MARQUE

30, Rue de Strasbourg - NANTES

Téléphone 12-19

Envoi du Catalogue sur demande

Ouverture - Réparations de tous Systèmes de Coffres-Forts

Chaux pour l'Agriculture

Chaux de Montjean

Grosse chaux, en belle pierre blanche 68 »
Chaux menue, ou cendre de chaux 30 »
Chaux agricole, mélangée..... 65 »
Les 1.000 kilos sur wagon départ
Poids de l'hectolitre de grosse chaux,
92 à 95 kilos.
Pureté : 90 o/o de chaux pure.

Chaux grise de Saint Pompain (Deux-Sèvres)

50 fr. le mètre cube franco toutes gares
grands réseaux, Sud de la Loire.
55 fr. le mètre cube franco toutes gares
grands réseaux, Nord de la Loire.
Poids du mètre cube, environ 7 à 800 k.

Tout le monde Peintre avec

la Peinture Bourey

PRÊTE A L'EMPLOI, SOLIDE & ÉCONOMIQUE
EN TOUTES NUANCES ET EN BOITES
DE TOUTES CONTENANCES

Dépôt à NANTES :
DROGUERIE MARTINETTY, 10, Quai du Port-Maillard

CORDERIE - FICELLERIE
Toiles - Sacs - Bâches

H. Bigeard

18, rue Saint-Léonard - NANTES

Ficelles blanches et goudronnées, Traits
Longes, Guides, Câbles
Câbles métallique, Tuyaux toile, Lieuses

Elevateurs d'Eau Chaîne Hélico

BESSONNET-FAVRE - Châtelleraut

Ni tuyaux, ni godets. Solidité. Pose facile.
Toutes profondeurs
Remplace avantageusement les pompes

PORTZAMPARC & RENEAUME

1, Rue d'Alger, NANTES — Tel. 23.58

BACHES OCCASION - BON ÉTAT 5 FR
Echantillon sur demande
BRUNET Fils 27, rue de la Folie-Régnauld
PARIS Le mètre carré

La Bicyclette **LACSAP** SUR
est la Marque des Champions Pneus **RUSSEL**
Le Rêve de tous les Cyclistes

GROS : 3, place Edouard-Normand, NANTES

PHARMACIE DE LA PETITE-HOLLAND
O. PILLET, 1, rue Haudaudine et 149, quai de l'Hôpital, Nantes

PRODUITS DE PREMIER CHOIX → BAISSÉ DE PRIX

Augmentez vos Revenus
AVEC UN **FORDSON**

Le **FORDSON** fait le travail de 5 à 6 chevaux, et économise 40 % du temps du Cultivateur. Il est spécialement étudié pour le Labourage, le Battage, etc.
Agence Officielle : GRANDS GARAGES DE BRETAGNE, 20, Rue Racine, NANTES

L. PIOGÉ
F. CHARPENTIER, Succ^r

1, Rue
Sainte-
Catherine
NANTES

Constructeur